



COMPTE-RENDU CSE 25 MAI 2023

FRANCE TRAVAIL

La Direction, peu loquace, n'apporte aucun élément aux questions portées par **Force Ouvrière** tant sur l'organisation du travail que sur l'évolution de nos métiers. Face aux inquiétudes exprimées par **FO** sur la sécurité des agents, la Direction reste tout aussi silencieuse quant aux moyens mis en œuvre pour assurer notre protection. A ce sujet, **FO**, qui a déclenché nationalement un Droit d'Alerte ainsi qu'une procédure de Danger Grave et Imminent, demeure très inquiète vis-à-vis du danger qui plane sur les conseillers dans l'exercice de leurs futures missions. En effet, par voie de presse le 23 mai, **le ministre du Travail a assuré que « les heures d'activité conditionnant l'accès à l'allocation ne figureront pas dans la loi, mais dans le Contrat d'Engagements Réciproques »**. Cela signifie que, seul, le conseiller portera la responsabilité d'imposer une activité de 15H à 20H par mois aux bénéficiaires du RSA. Dans ces circonstances, le combat porté par **FO** contre la levée de l'anonymat prend une dimension bien plus importante encore. **FO** considère, en effet, que le retour à l'anonymat constitue une mesure évidente de premier niveau de protection. Rappelons que l'audience prud'homale se déroulait lors de la tenue même de ce CSE. Le délibéré sera rendu le 13 juillet. Nous ne manquerons pas de vous informer de la suite qui y sera donnée. N'hésitez pas à contacter **FO** pour tout renseignement. Ci-dessous, l'interview de notre avocate, accordée à RMC :

https://rmc.bfmtv.com/replay-emissions/apolline-matin/a-nantes-un-conseiller-pole-emploi-demande-l-anonymat-pour-eviter-les-agressions_VN-202305250274.html

Malgré la publication du rapport Guilly, la Direction se refuse à « *toute extrapolation* » tant que le processus législatif de la loi Plein-Emploi est en cours.

Alors que la Direction s'apprêtait à passer ce sujet sous silence, **FO** soulève la question de « **la convention territoriale sur l'avancement de phase de France Travail** » en cours de négociation entre la région, la préfecture et Pôle Emploi des Pays de la Loire. **FO** interroge la Direction qui, à l'instar de l'expérimentation BRSA, a été retenue, avec la région Hauts-de-France, pour déployer le projet France Travail avant l'ensemble du territoire national. Pour toute réponse, la Direction indique à **FO** qu'elle n'a « à date » aucun élément à nous apporter, affirmant, toutefois, que « *la place des agences d'intérim sera pleine et entière* ». Pour **FO**, cette opacité n'augure rien de bon, ni de rassurant. La Direction a-t-elle réellement méconnaissance des dossiers dans lesquels elle s'engage ou bien s'agit-il de rétention d'information ? Dans les deux cas deux figures, cela n'est pas entendable pour **FO** qui reviendra à la charge en exigeant toute la lumière sur les expérimentations portées par Pays de la Loire.

Force Ouvrière rappelle que, de nouveau, le Directeur Général, dans le cadre d'une réorganisation du travail, valorise notamment le travail des **salariés** de Pôle Emploi, leur capacité d'adaptation... dans un discours, une fois de plus, très flatteur sur « *l'engagement de tous* ». Pourtant, **les métiers de Pôle Emploi ont perdu, en moyenne, 16,20% de leur valeur salariale par rapport à l'évolution du SMIC depuis la création de Pôle Emploi !**

FO revendique que ce discours qui reconnaît notre investissement se traduise par de véritables augmentations. Alors que la Direction Générale annonce, le 11 avril dernier, qu'il n'y pas d'argent pour l'augmentation générale de nos salaires et alors que, dans le même temps, les produits de premières nécessités continuent d'augmenter et dépassent aujourd'hui les 10 à 15 % d'inflation, **FO** considère que l'ensemble de cette situation est inacceptable ! Depuis 2021, **FO revendique une augmentation générale avec un minima débutant à 150€ net par mois.**

RGPD

Ce nouvel organigramme voit dans le cadre de **RGPD l'apparition de deux nouveaux métiers** : chargé de mission responsable de la protection des données personnelles et chargé de projet en charge de la protection des données **personnelles**. Leurs missions seront, entre autres, de garantir d'informer et de veiller à la bonne application de la politique RGPD sur la région. Ils seront sous l'autorité de la Direction de la Stratégie, Relations Extérieures & Transformation de la région et seront les référents pour toutes questions liés au RGPD (exemple : la mise en place de plan d'action utilisant des données d'utilisateur).

Mobilisez-vous avec nous, adhérez !

Local FO : Direction Régionale Nantes Crucy, 3^{ème} étage : 02 40 38 54 51 / 06 28 58 53 65
syndicat.cgt-fo-paysdeloire@pole-emploi.fr





COMPTE-RENDU CSE 25 MAI 2023

ORGANIGRAMME DIRECTION REGIONALE CRUCY

Après une modification en 2021, la Direction modifie, une nouvelle encore, son **organigramme** en recourant, cette fois, au cabinet extérieur « HAMAÉ Conseil ». Elle explique que 6 postes seront créés sans modifier le plafond d'emploi et à Iso effectif ! Pour **FO**, il s'agit donc d'un jeu de chaises musicales qui ne révèle pas dans quels services ces postes seront pris ! **FO** déplore que la Direction ait pris l'initiative de présenter cet organigramme en réunion de service avant d'en avoir informé le CSE. Cela démontre les sens que la Direction accorde au dit dialogue social. A ce sujet, **FO** pointe une différence notoire entre les deux présentations. Si en réunion de service, il est indiqué aux agents que cette modification n'est en rien inhérente à France Travail, au CSE, la Direction affirme le contraire à plusieurs reprises : « *cette nouvelle organisation anticipe des changements à venir pour consolider le développement des services à fort enjeu dans l'optique des transformations France Travail* ». Chercher l'erreur ! A cette heure, le projet de loi France Travail ne traite ni de la partie indemnisation, ni de des fonctions support, pourtant, nous ne sommes pas dupes, ces services seront, d'évidence, impactés. **FO** reste vigilante quant à ces transformations qui seraient passées en catimini sans présentation préalable aux IRP. N'hésitez pas à nous saisir en cas de doute.

PRECARISATION

Sur le point RH en lien avec la dévalorisation de nos activités, **FO** fait le constat d'un recours permanent à un volant de contrats précaires CDD, CUI PEC et Services Civiques sur des activités pérennes. C'est bien la démonstration d'un manque d'effectifs structurel. Un fois de plus, **FO** dénonce une exploitation qui ne dit pas son nom et revendique, à l'instar de sa récente victoire en justice, la CDIisation de tous les collègues.

BADGEAGE DU 25 MAI

Suite à une erreur de paramétrage, l'accès aux sites avec nos **badges** n'a pas fonctionné une partie de la matinée **du jeudi 25 mai 2023**. Nombre de collègues ont dû patienter ce jour-là devant la porte du personnel, attendant que celle-ci s'ouvre. Grâce à l'alerte émise lors de ce CSE par **FO**, la Direction a indiqué que, le cas échéant, les agents concernés ont la possibilité de procéder à un auto-déclaratif de badgeage en indiquant leur heure **d'arrivée** devant la porte afin de corriger le badgeage effectué en retard à la badgeuse, eu égard à l'incident. En cas de problème ou même de questionnement, n'hésitons pas à contacter Force Ouvrière !

ORGANISATION DES FORMATIONS

FO alerte sur les difficultés récurrentes concernant l'organisation des formations. En l'occurrence, **FO** signale des convocations non reçues par les formateurs occasionnels avec, par voie de conséquence, des stagiaires qui se sont vus réunis sans formateur ! **FO** fait état, également, de dysfonctionnement du processus de validation des hébergements et déplacements. **FO** exige qu'un point global soit réalisé ! N'hésitez pas à contacter **FO** en cas de problème que vous soyez formateur ou stagiaire !

Prochain CSE le 29 juin. Pour toute question, n'hésitez pas à saisir **FO** d'ici là.
Restons informés. Participons aux Réunions d'Information syndicales **Force Ouvrière**. N'hésitons pas à inviter nos collègues :

- A la Roche sur Yon, le jeudi 15 juin / contact : Olivier Gendre
- A Angers, le mardi 20 juin / contact : Lucienne Sineau
- A Nantes, le vendredi 23 juin / contacts: Nicolas Sole, Anne-Cécile Tregret
- A Laval, le vendredi 27 juin / contact : Samuel Grasland
- Au Mans, le jeudi 29 juin / contact : Denis Loizeau
- En visio, pour les collègues RE, le mercredi 28 juin contacts : Olivier Gendre, Denis Loizeau
- En visio, pour les collègues RM, le vendredi 30 juin / contacts : Olivier Gendre, Denis Loizeau

Mobilisez-vous avec nous, adhérez !

Local FO : Direction Régionale Nantes Crucy, 3^{ème} étage : 02 40 38 54 51 / 06 28 58 53 65
syndicat.cgt-fo-paysdeloire@pole-emploi.fr

